Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 28 (1982)

Heft: 5

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La grande tradition hôtelière est soigneusement entretenue par sa fameuse Ecole hôtelière de Lausanne dont le directeur Jean Chevallaz, nous définit la mission.

Branche clé du tourisme, l'hôtellerie répond à la fois aux nouveaux besoins nés du tourisme de masse et aux aspirations sociales et culturelles de millions d'individus. Elle peut offrir des débouchés aussi passionnants que variés, mais plus encore peut-être que dans toute autre profession, les exigences requises pour y faire carrière sont devenues toujours plus grandes et plus complexes.

Il est dès lors indispensable de posséder une gamme de connaissances qui permettront de gérer, d'organiser, de contrôler, de planifier, de rationaliser, bref d'assurer le succès et la rentabilité d'un établissement d'une part, le bonheur et le confort des hôtes d'autre part. Donner aux jeunes cette formation préalable, tel est le rôle premier de l'Ecole hôtelière de Lausanne. Mais il ne s'arrête pas là. Dans un domaine évoluant sans cesse, il est capital pour un hôtelier ou un cadre de savoir s'adapter aux circonstances. C'est pourquoi, après leur temps d'études, l'Ecole leur assure une formation continue de qualité dans les domaines les plus divers, sous forme de cours et séminaires, organisés en Suisse et à l'étranger.

Philosophie de l'enseignement

Depuis ses origines, la philosophie de l'Ecole hôtelière de Lausanne repose sur le principe que toute connaissance théorique doit être immédiatement vérifiée par l'expérience pratique. Tous les programmes d'études s'inspirent de cette conception. Durant les cours, théorie et pratique sont déjà étroitement mêlés. De plus, chaque semestre de cours, sauf le quatrième, est obligatoirement suivi d'un stage pratique de cinq mois dans le département correspondant d'un hôtel ou d'un restaurant.

Durant ces stages rémunérés, l'étudiant reste en contact avec l'Ecole, et son comportement, ses relations avec ceux qui l'engagent sont suivis par la direction. A la fin de ses études, l'étudiant aura donc acquis, non seulement le bagage théorique indispensable à un cadre dans tous les secteurs de l'hôtellerie, y compris l'hébergement en milieu hospitalier, lui permettant d'assumer ensuite des responsabilités, mais il connaîtra également, pour les avoir vécus et dominés, tous les problèmes qui se posent à ceux qu'il sera appelé à diriger.

Les divers programmes

L'Ecole a mis au point et développe régulièrement divers programmes d'enseignement. C'est dire qu'elle comprend :

— la **section A**, consacrée aux **études techniques supérieures en hôtellerie et restauration** (3 ans 1/2), ouverte aux jeunes gens et aux jeunes filles, qui peuvent obtenir le **diplôme de technicien supérieur en hôtellerie et restauration ;**

— la **section B**, réservée aux **études techniques en hôtellerie et hébergement en milieu hospitalier** (2 ans), pour jeunes gens et jeunes filles désireux d'obtenir le **diplôme de technicien en hôtellerie ;**

— la **section C**, celle des **études techniques en restauration** (2 ans) pour jeunes gens et jeunes filles porteurs d'un certificat de capacité de cuisinier ou de pâtissier et au terme desquelles, ils peuvent obtenir le **diplôme de technicien en restauration.**

Tous les cours sont donnés en français. La connaissance de l'anglais est également nécessaire pour entrer à l'Ecole dans la section A. Chaque premier cours est précédé d'un cours préparatoire facultatif de six semaines de français et d'un autre, anglais, de quatre semaines. Ils permettent d'affirmer les connaissances indispensables requises à l'entrée de l'Ecole.

Société suisse des hôteliers création d'une école à Thoune décidée

L'assemblée extraordinaire des délégués de la Société suisse des Hôteliers (SSH) a approuvé à Thoune à une forte majorité la création d'une école professionnelle pour la gastronomie à Thoune. Le comité central a reçu la compétence de constituer une fondation en vue de la construction et de l'exploitation de la future école, a annoncé la SSH.

Le projet de la SSH devra cependant attendre la décision que le Conseil-exécutif bernois doit prendre, suite à un recours déposé contre le plan de construction de la zone concernée.

La nouvelle école doit compléter l'école hôtelière de Lausanne. Cette dernière, fondée en 1893, avait été la première du genre au monde. Elle accueille actuellement 450 étudiants de 40 pays.

L'école de Thoune est prévue pour 144 étudiants. Les coûts de construction se montent à 25 millions de francs. A proximité doit être construit un centre de formation de l'Association suisse des Banquiers ainsi qu'un hôtel.

Les études à la nouvelle école dureront deux ans et demi, les trois semestres de cours étant complétés par deux semaines de stages. La SSH attend des subventions de la Confédération et du canton atteignant 80 % pour la construction et l'exploitation de l'école. La nouvelle école devrait permettre de réduire la pénurie de cadres dont souffre l'industrie hôtelière notamment dans les domaines de l'approvisionnement, de la restauration et des ménages collectifs.

La SSH remarque enfin qu'en décidant la création de cette école, elle « prouve clairement qu'après 100 ans d'existence, elle continue d'envisager l'avenir avec confiance et qu'elle adhère à la politique de qualité prescrite dans la conception directrice de 1982 ».

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Nelly SILVAGNI-SCHENK
SIEGE SOCIAL : 11, rue Paul Louis Courier 75007 Paris C.C.P. Messager Suisse 12273-27 G Paris - Prix de l'abonnement : 80 F - Etranger : 90 F
IMPRIMEUR : Tschumi-Taupin, 24, rue de Dammarie, 77000 Melun — Dépôt légal : 2e trimestre 1982 — N° 5 (Commission paritaire n° 52679)
La revue n'est pas vendue au numéro mais par abonnement. « Le Messager Suisse » n'est pas en vente publique.
Pour vous le procurer adressez-vous au siège du journal.
Adressez toute votre correspondance à la Rédaction, 11, rue Paul Louis Courier 75007 Paris — Tél. : 544.68.41
EDITEUR : FEDERATION DES SOCIETES SUISSES DE PARIS